



PREUVE DE DEPOT N° 202200002

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

COOPERATIVE AGRICOLE
ARTERRIS
Ramondé
09100 PAMIERIS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Ancien exploitant : SYNERGIE Coopérative Agricole

Date effective du changement d'exploitant :15 décembre 2015

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant : ARTERRIS

Date de la déclaration du changement d'exploitant :8 février 2022

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.